

Conseil de Paris
Séance des 5, 6 et 7 juillet 2010

Voeu présenté par les élus du groupe socialiste, radical de gauche et apparentés, relatif au maintien de l'antenne jeune Brisson,

Considérant que l'antenne jeune de la rue Henri Brisson a une vraie utilité sociale dans le secteur de la Porte de Montmartre ;

Considérant que les jeunes du quartier y sont très attachés : depuis 19 ans, l'antenne dispense des informations sur les études, l'emploi, les droits, la santé, le logement... et organise en particulier des cours gratuits d'anglais ;

Considérant néanmoins que sa fréquentation est l'un des plus faibles parmi les antennes jeunes parisiennes, et que par conséquent la municipalité du 18^{ème} avait demandé la création d'un espace jeune et d'un point d'information jeunesse au sein du futur centre d'animation Binet, qui sera livré fin 2012 dans le cadre du GPRU de la Porte de Montmartre ;

Considérant que la municipalité du 18^{ème} souhaitait que l'antenne jeune Brisson puisse rester ouverte jusqu'à la livraison de ce nouvel espace jeunes, ce qui n'a malheureusement pas été possible :

Sur proposition des élus du groupe socialiste, radical de gauche et apparentés, le Conseil de Paris émet le vœu que le Maire de Paris surseoit la fermeture de l'antenne jeune Brisson jusqu'à la fin de l'année, afin de lever les malentendus, tant avec les jeunes qu'avec les acteurs locaux, de manière à bâtir ensemble un programme d'activité de substitution, dans l'attente de l'ouverture du prochain espace jeune et d'un point d'information jeunesse à Binet